

Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com



Église Saint-André de Mitrois - Gravure de Kerlam reproduite avec l'aimable autorisation des Amis de Saint-Montan

Éditorial

Chers amis,

Sous le soleil de l'été naissant, votre bulletin veut rester fidèle à son rendez-vous trimestriel. Je souhaite que ce numéro vous trouve comblés, pour les mois qui viennent, de bons projets de rencontres, de détente et de réjouissances.

Les pages de ce bulletin témoignent d'une activité soutenue : découverte patrimoniale de Lanas et Saint-Montan, assemblée générale du 14 mars, récapitulant le travail accompli et présentant des projets que nous souhaiterions voir mieux financés. Elles sont aussi l'écho de préoccupations que nous partageons avec d'autres associations : promotion d'un tourisme culturel, inquiétude face à des projets législatifs qui menaceraient la réhabilitation du bâti ancien.

À l'occasion du quarantième anniversaire de la section ardéchoise de Maisons Paysannes de France, elles évoquent son fondateur, le regretté Michel Carlat, spécialiste reconnu de l'architecture rurale vivaroise et administrateur de la Sauvegarde.

Il vous faudra attendre le prochain bulletin pour lire le récit de la célébration du soixantième anniversaire de votre association, le 30 mai à Cruas. Mais je ne résiste pas au plaisir de vous en donner, dès maintenant, un aperçu en quelques lignes. La matinée fut réservée aux allocutions de circonstance, dont celle de Robert Cotta, maire de Cruas et conseiller départemental, ainsi qu'à une évocation audiovisuelle de qualité, préparée par Marie et Paul Bousquet, des 60 ans de vie de la Sauvegarde, qui a suscité un vif intérêt.

Après le déjeuner festif, l'après-midi commença par la visite de la cité médiévale et de son impressionnante restauration et se poursuivit dans la fraîcheur de l'abbatiale avec un très agréable concert de guitare classique par le quatuor Opbris, avant une visite guidée de ce célèbre édifice roman.

Chacun ayant participé avec entrain, y compris le soleil, au riche programme proposé, cette journée de fête avait tous les atouts d'une belle réussite. Elle fut mieux que cela, grâce à une présence exceptionnelle ; trois membres de la famille de Louis Bourbon, fondateur de la Sauvegarde, étaient en effet venus célébrer avec nous cette commémoration : sa fille, Régine Neyron de Saint-Julien et l'un de ses fils, Olivier Bourbon, accompagné de son épouse. Pouvions-nous rêver plus beau cadeau d'anniversaire ?

Raison d'être de votre association, le patrimoine fut à l'honneur ce 30 mai et ses vertus célébrées : facteur d'identité et d'enracinement, créateur de lien social, élément de valorisation d'un territoire. Le déroulement de cette journée a aussi montré qu'il pouvait amener les belles rencontres, la détente et les réjouissances dont je parlais au début de ce billet.

Bel été à chacune et à chacun, avec le patrimoine !

Le président
Pierre Court

Sommaire

- p. 2 - Compte rendu de l'assemblée générale annuelle
- p. 5 - Naissance et développement d'une communauté d'habitants à travers son patrimoine religieux : Saint-Montan
- p. 8 - Les Rendez-vous de la Sauvegarde : Visite du village de Lanas
- p. 10 - Patrimoine Rhônalpin : Le tourisme culturel en Rhône-Alpes
 - Encart de la Sauvegarde
- p. 11 - Alerte patrimoine !
- p. 12 - Prochains rendez-vous
 - Maisons Paysannes d'Ardèche fête ses 40 ans.

Assemblée générale annuelle

(14 mars 2015 à Saint-Montan)

Cette assemblée générale a bénéficié d'une heureuse conjonction de conditions favorables : la participation de M. Pascal Terrasse, député et conseiller général et de M. Rolland Rieu, maire de Saint-Montan, qui nous accueillait dans une salle municipale ; ensuite la sono et la vidéo de grande qualité installées pour la circonstance ; enfin, et ce n'est pas le moins appréciable, l'atmosphère particulièrement amicale de cette rencontre, en harmonie avec le beau soleil de la matinée.

La parole est au président.

Depuis notre dernière assemblée générale à Coux, les semaines et les mois écoulés ont apporté leur lot de plaisirs et de difficultés, de joies, de drames et de deuils. Les uns et les autres ont éprouvé la solidarité de notre association et j'exprime toute notre sympathie pour ceux d'entre nous qui ont été frappés par la souffrance et le deuil.

Permettez-moi d'évoquer ici le souvenir d'une personne dont la récente disparition affecte un grand nombre d'entre nous, Dominique Bertin.

Maître de conférences en histoire de l'architecture et du patrimoine à l'université de Lyon, elle avait présidé le colloque sur les « Châteaux et grands Domaines de la Renaissance à nos jours » que nous avons organisé en septembre à Davézieux, en collaboration avec Mémoire d'Ardèche et Temps présent, les Vieilles Maisons françaises, la Demeure Historique et l'ARAM (atelier d'histoire locale, Roiffieux). Nous l'avons beaucoup appréciée pour son implication sans faille pendant ces journées de travail ainsi que pour sa simplicité et son amabilité dans les moments de convivialité.

J'adresse les condoléances de la Sauvegarde aux amies de Martine Caillierez, ici présentes, qui m'ont exprimé à plusieurs reprises, ces derniers temps, leur grande peine après son décès. Martine les entraînait à suivre assidûment nos activités et je veux leur dire qu'elles seront toujours les bienvenues parmi nous.

Je vous fais part maintenant des messages d'excuse reçus de MM. Saulignac, président du Conseil général, Pévérelli, vice-président chargé de la culture et Vilvert, Architecte des Bâtiments de France, ainsi que de Mme Porte, directrice des Archives départementales. Quant à M. Pascal Terrasse, député, conseiller général, responsable du grand projet de la Caverne du Pont-d'Arc, fac-similé de la grotte Chauvet dont il a défendu avec succès l'inscription au patrimoine mondial par l'UNESCO, il nous avait promis de venir et nous sommes heureux et fiers de l'accueillir et de le remercier chaleureusement pour l'intérêt qu'il porte depuis longtemps à notre association.

C'est avec plaisir que je note également la présence de Christian Duforets, président de la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de la Drôme, de Pierre Valette, son prédécesseur, de Pierre Ladet, président de Mémoire d'Ardèche et Temps présent, de Bernard Leborne, délégué pour la Drôme et l'Ardèche des

Maisons paysannes de France, et de Marcel Armand, président des Amis de Saint-Montan.

Je remercie Bernard Hennevin qui a mis généreusement son matériel et sa très grande compétence d'ingénieur à notre service pour la sono et la vidéo de cette matinée.

Parmi les membres du Conseil d'administration qui ont particulièrement œuvré pour la réussite de cette journée, j'exprime notre reconnaissance à Dominique de Brion qui a préparé avec Annick Fambon le café du matin, beau geste d'accueil traditionnel, et qui a organisé le déjeuner ; Christine Hotoléan, notre trésorière, qui, malgré une blessure bien gênante, a lancé et relancé les invitations, enregistré les inscriptions et assuré l'accueil ce matin ; Alain Fambon qui a la charge d'organiser cette journée et nous guidera à travers l'histoire et les chemins de Saint-Montan, en collaboration avec Paul Bousquet pour la visite des chapelles romanes et Marie-Solange Serre pour l'église Sainte Marie-Madeleine.



RAPPORT MORAL

Le premier objectif de la Sauvegarde est d'aider

collectivités et associations à sauvegarder, valoriser et faire mieux connaître le patrimoine bâti ardéchois.

Elle joue aussi un rôle de conseil et d'expert pour ce patrimoine bâti auprès de divers organismes :

- Le Conseil général, avec qui la convention trisannuelle vient d'être renouvelée ; la Sauvegarde sélectionne et soumet des dossiers de restauration, participe à des journées d'études et à la mise à jour du guide des associations patrimoniales ;
- La Commission départementale Nature, Paysages et Sites, qui sollicite notre avis sur des projets d'urbanisme, des constructions et installations en zones sensibles et d'autres démarches, comme la demande de classement du site du Pont-d'Arc parmi les grands sites de France ;
- Le Pays de l'Ardèche méridionale ;
- La Fondation du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes, auprès duquel la Sauvegarde est membre du jury du Comité Ardèche ;
- Le PNR des Monts d'Ardèche, où votre association participe à des groupes de travail, tels que le patrimoine industriel et l'inventaire des toitures de la Montagne.

La Sauvegarde développe avec de nombreuses associations des relations parfois fort anciennes :

- La Société de Sauvegarde des Monuments anciens de la Drôme : échange croisé d'administrateurs ;
- MATP, VMF, Demeure Historique, Société Géologique de l'Ardèche, ARAM, Liger : adhérents communs à plusieurs de ces associations et actions menées conjointement, telles que colloques, groupes de travail...
- Fondation du Patrimoine ;
- Patrimoine rhônalpin ;
- Maisons paysannes de France, délégation de l'Ardèche ;

- Association albenassienne des Amis du Patrimoine ;
- Paysages, Patrimoine et Environnement, à Saint-Remèze ;
- Sauvons le petit Patrimoine, à Vogüé ;
- Arts et Mémoires, à Coux ;
- Amicale des Ardéchois à Paris : une sortie commune en août en Ardèche.

La Sauvegarde dispose de deux organes de communication :

- Le bulletin trimestriel « Patrimoine d'Ardèche », tiré à 500 exemplaires destinés aux adhérents, aux élus et autres responsables et diffusé par Internet auprès des établissements scolaires, via l'Inspection Académique et le CDDP ;
- Le site Internet, www.patrimoine-ardeche.com, créé et régulièrement enrichi par Paul Bousquet, qui est une vitrine du patrimoine ardéchois et un outil de dialogue de plus en plus fréquenté, avec une prédominance de visiteurs lyonnais, quelques étrangers et, paradoxalement, assez peu d'Ardéchois (pour honorer un adage bien connu ?).

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2014, nous avons eu 34 rencontres de travail :

- L'assemblée générale à Coux, le 26 avril ;
- Quatre réunions du Conseil d'Administration à la Maison des Associations de Cruas ;
- Huit réunions du Comité de Communication dans le même lieu ;
- Quatre réunions du comité organisateur du colloque de Davézieux ;
- Cinq réunions du groupe de travail « patrimoine industriel » ;
- Deux réunions d'associations patrimoniales du département, l'une à Alba, organisée par le Conseil général, l'autre à Saint-Remèze, organisée par « Paysage, Patrimoine et Environnement » ;
- Le président a participé en outre à cinq réunions de la Commission Départementale Nature, Paysage et Sites à Privas,
 - et à cinq assemblées générales d'associations amies,
 - sans compter la participation de certains d'entre nous à diverses autres activités : réunions de travail, tables rondes, etc.

Aide à la restauration de monuments sur fonds publics

- Église de Fabras (XIII^e siècle) : enlèvement du crépi posé il y a quelques dizaines d'années sur les façades de l'église, du bâtiment adjacent et du clocher ;
- Château de Rochebonne (site inscrit) : dégagement et



Remise de la médaille du Département au vice-président A. Fambon

- consolidation de pans de murs enfouis sous les décombres ;
- Moulin de la Pataudée à Coux : auvent sur la face sud ;
- Chapelle de Vidalon à Davézieux : l'urgence de la réparation de la toiture a pris le pas sur le projet de réfection de l'orgue.



Remise de la médaille du Département au président P. Court

Aides sur fonds propres

- Château de Largentière (inscrit) : restauration des façades, réfection d'huisseries ; subvention versée (1 500 €) ;
- Temple de Labastide-de-Virac : enduits et peintures intérieurs (2 000 €) ;
- Ferme monastique de Clastre à Sainte-Eulalie (classée) : reconduction de notre aide annuelle ; réfection achevée du toit de genêt, étude d'archéologie du bâti, convention avec le CAUE pour définir l'aménagement intérieur ; projet d'aménager l'hort et la remise (2 000 €) ;
- Croix de peste à Saint-Alban-d'Ay (début XVII^e siècle, classée) : restauration achevée (1 000 €) ;
- Moulin de la Cassoné au Cros-de-Géorand : réfection en urgence du toit de genêt (1 250 €) ;
- Bibliothèque historique de l'ex-grand séminaire : restauration d'un ouvrage de médecine écrit par le médecin d'Henri IV (1 000 €).

Dossiers suivis sans participation financière

- Église de Saint-Jean-de-Pourcharesse (inscrite) : interventions auprès de l'ABF pour rappeler l'urgence à intervenir contre l'humidité ;
- Église Saint-Pierre à Joyeuse (inscrite) : suivi des travaux ;
- Église de Macheville à Lamastre : suivi des travaux intérieurs ;
- Prieuré Saint-Pierre de Rompon, dit « couvent des chèvres » (inscrit) : étude et état des lieux avant travaux de confortement, de nettoyage et de restauration des élévations.

Visite de sites d'intérêt patrimonial, les « Rendez-vous de la Sauvegarde »

- 20.03 vieux villages de Balazuc et de Lagorce ;
- 26.04 centre ancien de Coux et moulin de la Pataudée ;
- 12.06 Sanilhac : patrimoine rural, bel ensemble de foyers rupestres en grès ;
- 20.07 Saint-Cirgues-en-Montagne : église romane et souvenir de J.-B. Tauleigne, physicien de génie ;
- 02.08 fermes de Bourlatier et de Clastre et abbaye de Mazan, avec l'Amicale des Ardéchois à Paris ; conférence sur l'architecture des vieilles fermes du Plateau ;
- 16.10 Le Pouzin : pont romain, église du XX^e siècle et couvent des chèvres.

Et encore :

- 27.09 Vallon-Pont-d'Arc : visite du site du Pont-d'Arc et des vestiges du Chastelas à l'occasion de la présentation des Actes du colloque de Crozat (2013).

Colloque « Châteaux et grands Domaines de la Renaissance à nos jours »

Tenu les 6, 7 et 8 septembre à Davézieux, il a été organisé en collaboration avec MATP, les VMF, la DH et l'ARAM.

Quatorze conférences réparties sur deux journées ont présenté l'architecture de ces bâtiments en Ardèche et en Drôme, la vie dans les châteaux, les relations entre châtelains et population, l'organisation des jardins...

Les exposés des conférenciers ont été accompagnés par trois intéressantes visites, celles du domaine de Marc Seguin à Varagnes et des châteaux de Brogieux et de Gourdan.

Groupe de travail « patrimoine industriel »

En collaboration avec MATP, la Société Géologique de l'Ardèche, le PNR des Monts d'Ardèche, le CICP, un particulier et avec le soutien de Patrimoine Rhône-alpin, initiateur du projet, il s'est agi de sélectionner des « ensembles industriels remarquables » dans chaque département de la région Rhône-Alpes et d'établir une fiche descriptive illustrée par ensemble, sans oublier la possibilité de sa mise en valeur touristique.

Pour l'Ardèche, moulins, mines, métallurgie, cuir, papier, ciment, cars et bijoux ont ainsi fait l'objet d'une douzaine de fiches en 2014 ; et ce n'est pas fini.

Les rapports précédents ont été approuvés à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE 2014 (par la trésorière)

Dépenses

Impression du bulletin	2 112,00
Frais postaux	1 568,39
Aide travaux restauration sur fonds propres	7 000,00
Fournitures de bureau	1 812,32
Repas assemblée générale	1 950,00
Cotisations	90,00
Assurance	166,06
Divers	297,80

Total dépenses : 14 996,45 €

Recettes

Cotisations	8 353,00
Subvention du Conseil général	3 000,00
Subventions communales (4)	476,00
Repas assemblée générale	1 917,00
Vente DVD	20,00
Intérêts bancaires	542,46
Excédents colloques 2013 et 2014 (provisoire)	1 099,61

Total recettes : 15 408,07 €

Solde créditeur : 411,62 €

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DES COMPTES (extraits)

« Il m'a été présenté, pour la période allant du 1/01/2014 au 31/12/2014, les registres, les factures, les relevés bancaires, aucune espèce n'étant en caisse. [...] J'ai pu, au vu de ces documents, vérifier par pointage les différentes dépenses, les recettes, constater la parfaite régularité des opérations et m'assurer de la concordance des comptes, faisant apparaître un solde créditeur de 411,62 €. [...] J'ai pu constater que la comptabilité est tenue avec beaucoup de rigueur. [...] Je vous engage donc à donner quitus à la trésorière ».

À l'unanimité, le rapport financier est approuvé et quitus est donné à la trésorière.

PROJETS POUR 2015 ET AU-DELÀ

Visites de sites

- 14.03 Saint-Montan ;
- 09.04 Centre ancien de Lanas ; Aubenas à l'intérieur de l'enceinte du XVII^e siècle ;
- 30.05 Cruas, à l'occasion du 60^e anniversaire de la Sauvegarde ;
- 19.07 Journée champêtre du Chaussadis ;
- 06.08 Lalouvesc, église romane de Veyrines, château de La Faurie, avec l'Amicale des Ardéchois à Paris.

Aides à la restauration

- Église de Beaumont : enduits intérieurs ;
- Croix de chemin à Sanilhac ;
- Fours à pain du château de Banne ;
- Moulin de Palhiaire à Saint-Joseph-des-Bancs ;
- Chaumière de Teste Partide à Uslades-et-Rieutord ;
- Anciennes carrières de Vogüé ;
- Clastre : reconduction de l'aide annuelle pour la poursuite du programme.

Projets retardés ou envisagés :

- Autel en bois de l'église de Veyrines ;
- Chapelle des Roberts à Saint-Julien-en-Saint-Alban, après confortement de la falaise ;
- Ancienne église de La Voulte ;
- Tour de l'horloge à Lagorce ;
- Croix anciennes de Rochepaule.

À l'issue de l'assemblée générale, M. Pascal Terrasse a remis la médaille du département de l'Ardèche à Alain Fambon, vice-président, ainsi qu'au président de la Sauvegarde, geste totalement inattendu des deux récipiendaires qui en ont été très touchés.

Ce fut le point d'orgue d'une belle matinée, marquée par l'attention soutenue et la chaleureuse convivialité des participants, avec des moments d'émotion. Ce climat amical allait se retrouver au déjeuner, pris à la maison diocésaine de Viviers, l'ancien grand séminaire, et pendant les visites de l'après-midi, soigneusement préparées par Alain Fambon, qui nous exposa avec bonheur la naissance et le développement de la communauté de Saint-Montan, avec la participation érudite de Paul Bousquet et de Marie-Solange Serre.

Naissance et développement d'une communauté d'habitants à travers son patrimoine religieux : Saint-Montan

Visite effectuée samedi 14 mars 2015 à l'occasion de l'assemblée générale tenue à Saint-Montan.

Les monuments (ou ce qu'il en reste) sont souvent des marqueurs de l'histoire ; à Saint-Montan, l'histoire s'inscrit particulièrement dans ses églises, prieurés, ermitages, jalonnant son riche passé, que je vous invite à découvrir.

Le territoire de Saint-Montan, situé sur la rive droite du Rhône à mi-chemin entre Lyon et les bords de la mer Méditerranée, fut très tôt confronté au passage et à l'installation de groupements humains venus du Nord comme du Sud.



Paysage vu de Saint-André de Mitrois

L'ancienne paroisse de Saint-André de Mitrois

L'église et son cimetière entouré de cyprès ajoutent beaucoup de charme au paysage¹ qui n'est pas sans nous rappeler ceux de Toscane ; rien d'étonnant à cela à la vue du riche terroir qui s'offre à nos yeux depuis les bords du Rhône jusqu'au pied des collines.

Les Romains, qui avaient conquis l'Helvie quelques décennies avant notre ère, se fondirent avec la population autochtone pour devenir des gallo-romains ; bien que les sources historiques soient ténues dans les premiers siècles, les nombreux débris antiques de construction qui

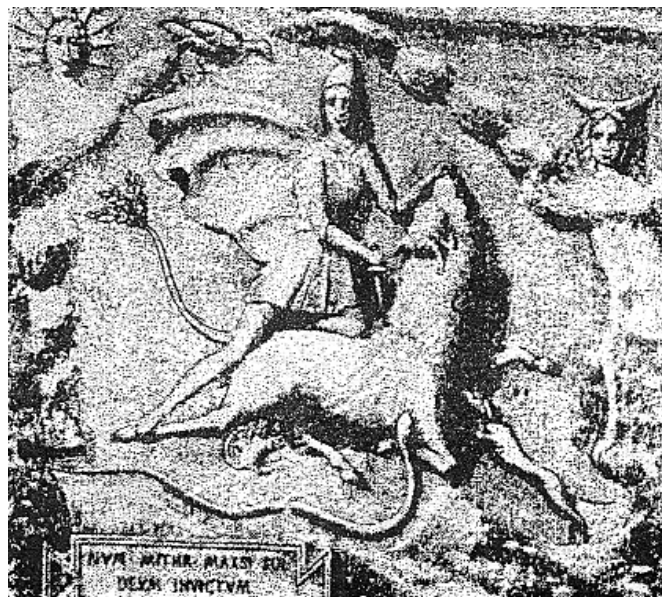


L'église et son cimetière entouré de cyprès...

1- LE SOURD (Auguste), *Notes historiques sur Saint-Montan*, imprimerie Volle, Privas, 1969.

jonchent le sol et les restes d'une importante villa romaine à Saint-Pierre² ne laissent aucun doute sur la présence d'une petite communauté d'habitants à cette époque.

Parmi ces Romains venus s'installer, il est probable que certains d'entre eux étaient des Vétérans des légions romaines à qui des terres furent distribuées et qui apportèrent avec eux leurs croyances au dieu Mithra. La présence de ce dieu indo-iranien, très en vogue dans l'armée romaine, est attestée dans le toponyme *Famitras*, contraction de *fanum Mithra* signifiant « temple de Mithra » à l'image de *Fanjaux* (*fanum Jovis* : temple de Jupiter) ou *Montjaux* (mont à Jupiter) ou encore *Combefa* dans le Tarn (la vallée du temple) ; par contre, nous ne savons rien de l'emplacement de ce temple, son importance et la durée des pratiques expiatoires autour du *Dieu Invincible*.



Bas-relief de Mithra à Bourg-Saint-Andéol (gravure ancienne)

En dehors de Rome, le mithriacisme se développa à partir du III^e siècle et surtout au IV^e où ce culte, sans être religion officielle, fut reconnu comme protecteur de l'Empire ; à côté d'un simple *fanum* rural édifié sur ce territoire se trouvait à Bourg-Saint-Andéol, à deux lieues de distance, le mithraeum de Tourne dont il reste encore un bas-relief taillé dans la roche.

Familles adeptes de Mithra et familles nouvellement converties au christianisme devaient se côtoyer ; la modeste église de Saint-Pierre-la-Mure, jouxtant la villa éponyme, fut sans doute paléochrétienne mais seule une fouille archéologique pourrait le démontrer. La nouvelle religion, devenue officielle sous l'empereur Théodose (391), allait supplanter toutes les autres croyances mais son implantation ne se fit pas sans difficulté, violences et destructions volontaires de sanctuaires, notamment ceux

2- OLLIER DE MARICHARD (Jules), « Fouilles d'une villa romaine aux Baraques près de Saint-Montan », *Bulletin de la Société d'Antropologie de Lyon*, 1885.

de Mithra (voir les écrits de Sulpice Sévère et Grégoire de Tours).

En Gaule, le ^{ve} siècle est marqué par les invasions barbares (Huns, Vandales, Burgondes, Wisigoths, Francs) et la chute



de l'Empire romain ; au cœur des conflits d'occupation et de gouvernance créés par ces nouveaux migrants, notre petit territoire connut l'arrivée et l'installation d'une personnalité marquante : l'ermite Montanus.

Un document d'une grande importance

Les sources écrites sont de précieux témoins de ces temps révolus ; nous devons à la *charta vetus*, transcrite par le chanoine Jacques de Banne et à ses « Mémoires »³ la connaissance de plusieurs donations faites à l'Église cathédrale de Viviers dont celle concernant l'église Saint-André de Mitrois. En voici la copie conforme à l'original⁴ : *Dotavit sanctus Firminus, cum uxore sua Aula, Ladonusco, Meteratis cum ecclesia sancti Andreae, damate, tornicate, medio saconaco vocerno. Ista omnia dereliquit Deo et sancto Vincentio.*

Cette donation est riche en informations :

- Saint Firmin était évêque de Viviers vers l'an 610⁵ ; il représentait dignement une de ces nobles familles gallo-romaines converties au christianisme⁶ ; après s'être marié et devenu père de famille, il se consacra à l'épiscopat ; son propre fils, Aule, lui succéda.

3- Références essentielles dans l'ouvrage intitulé *Histoire religieuse, civile et politique du Vivarais*, Abbé Rouchier, Paris 1861.

4- Copie réalisée sur l'original intitulé *Mémoires des antiquités de l'Église Cathédrale de Viviers recherchées par moy J. de Banne, chanoine d'icelle, et de plusieurs autres choses arrivées en divers temps et particulièrement de celles qui se sont passées durant ma vie*, sous l'œil attentif du père Jean Ribon, alors archiviste diocésain, reproduite dans l'ouvrage *Saint-Montan, Christianisme et Églises*, Alain Fambon, éd. La Maison Bleue, Saint-Montan, 1997.

5- Abbé Rouchier, *op. cit.* et abbé Auguste Roche, *Armorial généalogique et biographique des évêques de Viviers*, 1894.

6- L'épouse de Firmin, Eucheria Aula, était la fille de saint Eucher, évêque de Viviers et prédécesseur de Firmin ; voir aussi abbé Auguste Roche, *op. cit.* note 5.

- L'organisation du sol est constituée de grands domaines, en continuité du découpage romain, dont les toponymes se retrouvent encore aujourd'hui comme Chauviac ou Valescure, certains n'ayant pu être identifiés avec certitude (Tornicate pouvant correspondre au domaine de Tourne à Bourg-Saint-Andéol). Le domaine de Cousignac sur lequel fut fondée l'église dédiée à Notre-Dame a fait l'objet d'une dotation à l'Église Cathédrale de Viviers par Macedonia, sœur de saint Aule et épouse d'Alcinus. Ainsi, d'une superficie estimée entre 300 et 400 hectares, voit-on ces domaines se juxtaposer en couvrant l'ensemble du territoire depuis Saint-Montan jusqu'à Bourg-Saint-Andéol.

- Le domaine qui nous intéresse ici est celui de *Meteratis* qui, sans entrer dans les détails de sa constitution (altération du latin populaire et copies successives) est assez proche de « Mithra » ; c'est bien sur ce domaine que fut fondée l'église Saint-André, comme nous l'indique la citation latine *Meteratis cum ecclesia sancti Andreae*. En français, si le toponyme du domaine a disparu, il se retrouve dans le nom de l'église avec une traduction approximative qui a encore aujourd'hui une orthographe variable : Mitrois, Mithrois, Mitroix...



Après les bouleversements du ^{ve} siècle, le christianisme va s'implanter durablement sous la gouvernance de personnages illustres issus de l'aristocratie gallo-romaine ; les ^{vi}e et ^{vii}e siècles, période de la dynastie mérovingienne, semblent avoir connu, sur ce territoire, des temps de stabilité et même de prospérité. Les nombreuses sépultures retrouvées, la plupart au bord des chemins, dont hélas il ne reste rien et la bague de Mouleyras⁷ viennent le confirmer.

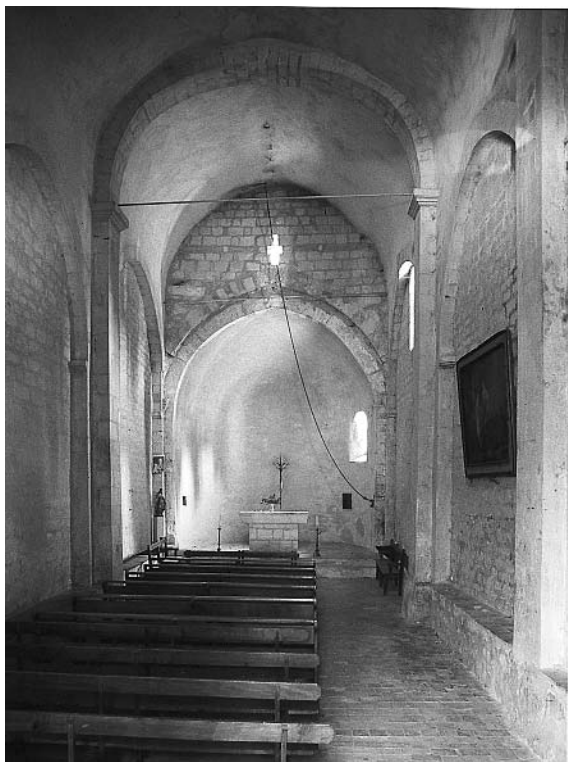
La proximité de la ville épiscopale, l'appartenance et la dotation de saint Firmin devenu évêque, sa fondation probable au ^{vi}e siècle ont fait de l'église

Saint-André un bien vénérable et privilégié pour les évêques et le chapitre de Viviers ; ce qui peut sans doute expliquer que ce prieuré dont les revenus étaient modestes fut la propriété de personnages importants comme l'évêque Louis de Poitiers et les majeurs prébendiers appartenant à l'Université de la cathédrale⁸.

Cette église fut chef-lieu de la paroisse de même nom jusqu'en 1791, date de sa suppression et de sa réunion avec la paroisse de Saint-Montan.

7- Cf. *Bulletin de la Société d'Agriculture de l'Ardèche*, 1884 et *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon*, IV, 1885.

8- Auguste Le Sourd, *op. cit.*, voir note 1



L'église Saint-André de Mitrois aujourd'hui

Après la Révolution, elle connut une lente dégradation jusqu'à sa restauration en 1970-71 avec l'aide de la Société de Sauvegarde ; il faut rendre un hommage particulier à l'association des Amis de Saint-Montan et à l'abbé Arnaud, son président fondateur, sans qui l'édifice serait aujourd'hui en totale ruine.⁹

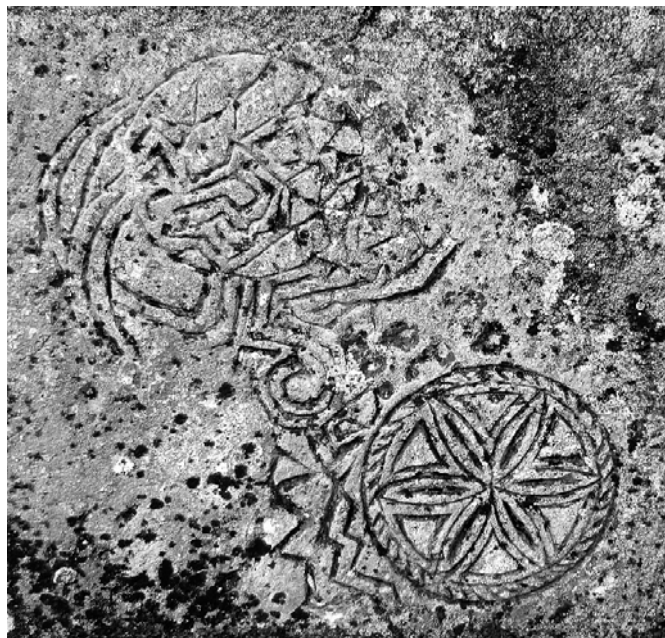
Son architecture

Ce beau petit édifice qui, fait relativement rare, est resté inchangé depuis l'époque romane, présente le même plan très simple que nombre de petites chapelles rurales de la région. Il est en effet formé d'une nef unique de trois travées terminée par une abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four.

De l'extérieur on remarque un très net changement d'appareil à mi-hauteur des murs latéraux ; leur partie inférieure est en effet bâtie en petites pierres grisâtres de

calcaire local, tandis que la partie supérieure l'est en pierres de calcaire blanc plus soigneusement taillées. Ceci peut laisser penser à une construction en deux étapes. C'était notamment l'avis de Robert Saint-Jean (cf. réf. 9) qui pensait qu'un premier édifice élevé au XI^e siècle, sans doute couvert d'une simple charpente, avait dû être surélevé et voûté au XII^e siècle. C'est à ce moment là qu'auraient été ajoutés les contreforts extérieurs qui, curieusement, ne se font pas exactement face de part et d'autre de la nef et n'étaient pas ancrés dans les murs. Ils l'ont été lors des travaux de restauration réalisés en 1970-71. L'abside, très basse, daterait de la construction initiale. Cette hypothèse d'une construction en deux étapes ne fait cependant pas l'unanimité.

La nef longue de trois travées, relativement étroite mais assez haute, confère à cet édifice une silhouette élégante. La voute, légèrement surbaissée, est soutenue par des arcs doubleaux qui retombent sur de simples pilastres couronnés d'impôstes sobrement moulurées. Entre ces pilastres, les murs latéraux sont renforcés par des arcs de



Pierre gravée insérée dans la murette de l'escalier d'accès

décharge qui, comme eux, prennent appui sur un mur bahut qui court sur toute la longueur de la nef.

L'arc de tête de l'abside supporte un haut mur diaphragme percé d'une petite ouverture en forme de croix.

Signalons encore que cet édifice bénéficie d'une excellente acoustique.

Alain FAMBON

Paul BOUSQUET pour la description architecturale

NB On pourra trouver l'étude de la pierre gravée située dans la murette de l'escalier d'accès et celle du tableau de saint André (XVII^e siècle) sur notre site Internet www.patrimoine-ardeche.com.



Tableau du XVII^e siècle représentant saint André

9- MALARTRE (François), CARLAT (Michel), *Visites à travers le patrimoine ardéchois*, Société de Sauvegarde, 1985, p. 226 et suivantes.

Les Rendez-vous de la Sauvegarde

Visite du village de Lanas (9 avril 2015)

Une cinquantaine de personnes ont répondu à notre invitation de découverte de ce village ardéchois plein de charme et si mal connu. Un peu à l'écart des grands itinéraires touristiques quoiqu'implanté sur les bords de la rivière Ardèche, Lanas livre à qui sait lire l'architecture et l'urbanisme un agréable voyage dans le temps. Nous remercions Mme la maire de Lanas et l'association des Amis du Vieux Lanas pour leur accueil chaleureux et leur grande disponibilité.

En rive droite de l'Ardèche, Lanas est adossé au Gras, à la hauteur du confluent de l'Ardèche et de l'Auzon. Il se situe en face de Saint-Maurice d'Ardèche, les deux villages étant autrefois reliés par un gué, aujourd'hui par un pont. Si des traces d'occupation à l'Âge du Bronze sont identifiées sur le Gras, rien pour l'instant archéologiquement sur le site même de Lanas, ne permet de remonter plus haut que le milieu du ^{xiii}^e siècle, soit en 1154 date à laquelle un acte de l'évêque de Viviers confirme à l'abbaye Saint-André-le-Haut de Vienne toutes ses possessions dans le diocèse de Viviers, dont l'église Saint-Eustache du castrum de Lanas avec la paroisse et ses dépendances. Cependant, il faut noter le passage à proximité, en rive gauche, de la grande voie



ive siècle (issu des ateliers contemporains arlésiens). Les vocables de saint Eustache et saint Maurice (légionnaires martyrs) ne se diffusent pas avant le ^{viii}^e siècle et saint Eustache connaît un grand succès aux ^{xiii}^e et ^{xiiii}^e siècles.

L'analyse du cadastre napoléonien conjuguée avec les observations sur le terrain, remparts, ruelles et parcelles construites ou non, permet de dire que le village actuel a conservé la majeure partie de sa topographie médiévale, avec quelques réajustements mineurs aux époques moderne et contemporaine, ce qui fait sa beauté et la qualité de son patrimoine. Deux lieux énigmatiques se situent hors les murs du castrum, l'église au nord et l'enclos à l'ouest en direction du Gras. L'église a été reconstruite et dotée d'un nouveau vocable au ^{xix}^e siècle, alors qu'Eustache a migré à une époque indéterminée au sein du castrum. Le second lieu est une

vaste parcelle, non construite au moins depuis le début du ^{xix}^e siècle et ceinturée d'un mur de pierres, dont la vocation (enclos pastoral ?) reste à déterminer.

Le village s'est développé en amphithéâtre comportant deux demi-cercles concentriques, limité à l'est par le cours rectiligne de la rivière. Le noyau initial, situé au centre du village, est composé d'une fortification, un donjon accompagné d'un rempart et une tour de guet (actuelle chapelle Saint-Eustache) à proximité de la rivière. L'ensemble architectural que l'on pourrait dater du ^{xii}^e siècle a une forme en escargot dont le pédoncule conduit à la sortie du castrum vers le gué. À noter avec Pierre-Yves Laffont que Lanas est une exception, c'est le seul castrum du Vivarais construit en plaine. Il est même implanté dans le cours majeur de l'Ardèche. Dès le ^{xiii}^e siècle, Lanas est une coseigneurie, au moins trois seigneurs sont mentionnés possédant sans doute des tours dans le castrum. Un second développement urbain concentrique enferme (au ^{xiv}^e siècle ?) avec un nouveau rempart le noyau primitif, deux tours appelées aujourd'hui château, situé à l'ouest, et l'habitat (bourg) qui s'est développé autour et dans les interstices des tours seigneuriales. Au ^{xiv}^e siècle, on parle déjà d'un château vieux. La silhouette définitive du village est alors fixée. Le rempart, un peu modifié sans doute pendant les guerres de Religion puis plus tard, comporte quatre portes et une poterne. On retrouve en



certains points des archères mais pas de bouche à feu. L'ensemble des constructions sont faites en un matériau de calcaire gris kimméridgien, provenant des carrières locales

antique, bornée au ⁱⁱⁱ^e siècle et l'existence au hameau des Salles (commune de Balazuc) d'une villa où fut trouvé un remarquable sarcophage de marbre paléochrétien du

(Lussas, Ruoms) à l'exception de la tour de guet primitive édifée dans un autre matériau. Sur la parcelle dite du château, des pierres à bossage sont visibles à la base. La mise en œuvre est de grande qualité et se rattache à l'art roman du sud de la France.

Toutes les parcelles du village méritent d'être étudiées pour obtenir des informations inédites sur la nature, la date des constructions, leur mise en œuvre, les chronologies relatives et pour affiner les grandes phases de cet urbanisme médiéval. L'église dont la situation hors les murs, le vocable ancien et son orientation nord-sud posent question, constitue à elle seule un objet de recherche passionnant, d'autant plus que les vestiges d'un édifice plus ancien sont visibles. À la fin du XIII^e siècle, le compte de décime (redevance au pape) cite Saint-Maurice de Lanatio comme contributeur. Quels étaient les liens entre le prieuré de Saint-Maurice, dépendant des bénédictines de Lavilledieu relevant elles-mêmes de Saint-André-le-Haut, et Saint-Eustache église paroissiale de Lanas ? Le lien historique entre Lanas et Saint-Maurice, sachant que jusqu'en 1845, Lanas fut une section de Saint-Maurice d'Ardèche ? Et que dire de l'enclos, s'agit-il d'un lieu de rassemblement de troupeaux en provenance et /ou en partance pour le Gras ? Cette hypothèse renforcerait l'importance d'un axe ouest-est reliant la vallée de la Ligne à celle de l'Ardèche et au-delà vers l'est en direction de Viviers, sur laquelle se trouvait Lanas.

Voici très rapidement brossé le portrait d'un village dont les potentialités d'étude sur son histoire et son architecture sont importantes. Il ne reste qu'à souhaiter avec la Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche qu'une étude universitaire lui soit consacrée dans les années à venir.

Joëlle DUPRAZ



LANAS

Bibliographie

- LAFFONT P.-Y., *Atlas des châteaux du Vivarais (X^e-XIII^e siècles)*, DARA, Lyon, 2004, 284 p.
- DUPRAZ J., FRAISSE Ch., *Carte Archéologique de la Gaule, Ardèche*, Paris, 2001, 496 p.
- BOURREAU A., PLACIDO TRAMITE. « La légende d'Eustache, empreinte fossile d'un mythe carolingien », in *Annales Economies, Sociétés et Civilisations*, 37^e année, N°4, 1982, p.682-699.
- CLOUZOT E., *Pouillé des Provinces de Besançon, de Tarentaise et de Vienne*, Paris 1940

Patrimoine Rhône-alpin

Le tourisme culturel en Rhône-Alpes

Près de 200 personnes étaient réunies au siège du Conseil régional à Lyon-Confluence le mercredi 23 mars 2015 pour une réunion sur ce thème. La Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche était présente, concernée par la part qu'elle peut apporter dans son secteur.

D'emblée l'ampleur du sujet proposé impose de classer les offres touristiques, de les mettre en lumière et de les intégrer dans des circuits qui correspondent à une demande multiforme et évolutive en fonction de l'âge ou de l'origine des personnes susceptibles de s'intéresser à tel ou tel sujet.

En Rhône-Alpes :

- *trois lieux ont été inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO :*

- le site historique de Lyon en 1998,
- les sites palafittiques (vestiges d'habitations préhistoriques) autour des lacs alpins en 2011,
- la grotte Chauvet-Pont d'Arc en 2014 ;

- *13 Villes et Pays d'art et d'histoire*, représentant 10% de la population rhônalpine :

- *Villes d'art et d'histoire* : Valence (1985), Vienne (1990-2005), Saint-Etienne (2000), Aix-les-Bains (2014), Albertville (2003), Chambéry (1985-2007) ;

- *Pays d'art et d'histoire* : Trévoux Saône vallée (2008), Vivarais méridional (2011), Pays voironnais (2013), Pays du Forez (1998-2006), Hautes vallées de Savoie (1991-2006), agglomération d'Annecy (2004-2014), Vallée d'Abondance (2003-2014).

Quelques exemples d'organisation touristique seront proposés tout au cours de la journée :

- *Vienne* dispose d'un vaste patrimoine façonné depuis plus de 2 000 ans. Pour le mettre en valeur, une collaboration entre les différentes instances de l'État, de la ville, des offices de tourisme est mise en place. On espère ainsi qu'il deviendra un modèle économique ;

- *L'Association de la route historique des châteaux d'Auvergne*, créée en 1967 regroupe 43 propriétaires de châteaux. Elle apporte une aide logistique et financière aux initiatives de chacun pour faire vivre leur demeure (expositions, spectacles, locations pour réception, chambres d'hôtes...). Elle est financée par les adhérents en fonction du nombre de visiteurs qu'ils annoncent ; pour l'ensemble 350 000 à 400 000 par an ;

- *L'application smartphone : « Click'n visit le patrimoine industriel de Lyon »* : c'est un guide culturel disponible sur Google Play et Apple Store qui regroupe plus de 200 sites industriels et intègre deux itinéraires thématiques ;

- *Brou* : le site de Brou restauré récemment a été proposé aux touristes dans une émission de France 2 et de nombreuses publicités ont augmenté sa fréquentation de 25% par rapport à 2013 ;

- *Ugine* : ville industrielle et rurale a su mettre en valeur son originalité « en créant un lien entre Ugitech, leader mondial des produits longs en acier inoxydable et la fondation Facim qui anime le Pays d'art et d'histoire des hautes vallées de Savoie » ; des architectes renommés ont été appelés au fur et à mesure de son développement et ont fait de cette petite ville un site original où cohabitent harmonieusement industrie et beauté des paysages et de l'habitat ;

- *La caverne du Pont d'Arc, à Vallon Pont d'Arc* : la grotte Chauvet, vieille de 36 000 ans, et découverte en 1994 dans un état excellent de conservation a été reconstituée afin de montrer au public les trésors de peintures et de gravures qu'elle recèle et ainsi de préserver les originaux. Elle a été inaugurée par le président François Hollande le 10 avril 2015 et ouverte au public le 25 avril. Elle doit contribuer au développement économique de la région.

Cette journée d'étude a montré la nécessité d'une articulation réfléchie entre les différentes composantes d'un site afin de parvenir à le développer et à intéresser un public varié. Il doit devenir créateur de richesses financières et intellectuelles.

Mireille d'AUGUSTIN

La Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche (reconnue d'utilité publique)

Sa mission : Rechercher, faire connaître, contribuer à sauvegarder les monuments et objets d'art du département de l'Ardèche.

L'aide à des opérations de restauration est sa priorité : conseils et participation aux financements avec le concours du Conseil départemental ou sur fonds propres suivant les cas.

Les sorties qu'elle organise à travers l'ensemble du territoire associent élus, historiens, archéologues, associations et autres amoureux du patrimoine.

Sa revue : « Patrimoine d'Ardèche » et **son site Internet** www.patrimoine-ardeche.com sont des outils précieux pour valoriser le patrimoine ardéchois.

Ses interlocuteurs : mairies, service culturel du Conseil général, DRAC, STAP, PNR des Monts d'Ardèche, associations, et toute personne intéressée par le patrimoine bâti ou naturel.

Pour la joindre : 18 place Louis Rioufol 07240 Vernoux-en-Vivarais - Courriel : contact@patrimoine-ardeche.com
Tél. 04 75 04 62 76 (ligne du président Pierre Court)

Pour adhérer : Envoyer à l'association (adresse ci-dessus) :

- vos nom, prénom, adresse complète à laquelle doit être envoyé le bulletin
- adresse de courriel et N° de téléphone
- un chèque du montant de la cotisation : 25€ pour une personne seule, 30€ pour un couple ou une collectivité.

Alerte patrimoine !

La loi sur la transition énergétique dans ses articles 3 et 5 du titre II dans la version adoptée par l'Assemblée Nationale le 14 octobre 2014 prévoit d'imposer que, lors du ravalement de leurs bâtis, les propriétaires aient l'obligation de procéder à une isolation par l'extérieur (sauf monuments historiques et secteurs sauvegardés). Le Sénat a proposé un amendement favorable, mais les assemblées ne se sont pas mises d'accord sur cette loi à cause de divergences sur le nucléaire.

L'échange entre le Sénat et l'Assemblée nationale n'a pas permis de converger.

Cette mesure a deux conséquences dramatiques pour le bâti ancien non classé, celui du paysage de nos villages et de nos campagnes, une conséquence esthétique et une conséquence technique bien plus grave encore.

Conséquence esthétique : cette approche va faire disparaître tous les détails caractéristiques d'une zone architecturale sous la même uniformité (imaginez la transformation des maisons à colombage, la disparition des beaux murs de pierre de nos différentes régions ardéchoises, la disparition des encadrements de portes et fenêtres en pierre, la disparition d'un rang de gènoise noyé dans l'épaisseur de l'isolant, la profondeur des ouvertures augmentée de 10 cm, les volets qu'il faut avancer de 10 cm et que l'on sera tenté de remplacer par des volets roulants en plastique...). Des solutions décoratives de liserés ou de changement de gratté de l'enduit sont possibles, mais leur coût ne sera pas toujours accepté.

Peut-on se satisfaire de réalisations comme celle là ??



Chapelle dans la Loire : avant (© SPPEF)

Conséquence technique : elle est bien plus grave car elle met en danger la santé de la maçonnerie. En effet c'est l'artisan, rapidement formé et labellisé aux matériaux « modernes », qui va proposer la solution technique. Or on connaît le peu de connaissance qu'ont la plupart des artisans du bâti ancien et de ses caractéristiques de perméabilité à la vapeur d'eau et de porosité à l'humidité du sol. La plupart des solutions classiques d'isolation par l'extérieur sont à base de produits étanches qui enfermeront cette vapeur d'eau et provoqueront la dégradation des matériaux qui forment le mur : calcaires, mollasses, mortiers de chaux, pisé...

On a tous vu la dégradation que provoque à sa limite l'enduit ciment que l'on mettait en pied de mur pour prétendument le protéger : en fait l'humidité du sol remonte derrière le ciment et boursouffle l'enduit ancien juste au dessus de cette ligne. Dans le cas qui nous occupe cette ligne sera remontée jusqu'au niveau du toit et de la charpente...



Les huit associations nationales de défense du patrimoine, en particulier Maisons Paysannes, les Vieilles Maisons Françaises, la Demeure Historique... regroupées dans le « G8 » se sont mobilisées pour rencontrer Mme la ministre et ont écrit à l'ensemble des sénateurs pour qu'ils excluent les bâtiments antérieurs à 1950, ce à quoi ils ont été favorables. Mais ce n'est pas gagné encore car la loi doit repasser devant les deux assemblées en mai ou juin.

Nous avons réussi à faire exclure de la RT2012 sur l'isolation nos bâtis anciens (antérieurs à 1948) grâce à leurs qualités bioclimatiques et à l'inertie thermique. Espérons que nous aurons à nouveau réussi à convaincre nos autorités.



Après (© SPPEF)..... !!!!

Mais le confort thermique étant un vrai problème pour nos bâtis anciens, reste à résoudre l'effet paroi froide de leurs murs : des solutions intérieures simples à base d'enduit chaux chanvre ou d'enduit terre font parfaitement l'affaire.

Quant à l'isolation extérieure, si l'esthétique le permet, elle peut se faire avec des matériaux « perspirants » tels le liège, la laine de bois ou le Multipore (béton cellulaire de très faible densité).

Bernard LEBORNE

Président de Maisons Paysannes d'Ardèche
www.maisons-paysannes.org

Prochains rendez-vous

- **Dimanche 19 juillet** : *Journée champêtre au Chaussadis.*

RV au Chaussadis à 11 h. (Sur la N 102 prendre, presque en face de l'embranchement vers Pradelles, la D 500, direction Saint-Paul-de-Tartas. Traverser Saint-Paul et faire encore environ 2,5 km dans la direction du Monastier pour atteindre Le Chaussadis. L'après-midi, visite à Usclades (église et lavoirs dont la restauration a été aidée par la Sauvegarde, chaumière de Teste Partide) et au moulin de La Cassonié, au Cros-de-Géorand, également aidé par notre association.

- **Jeudi 6 août** : *Journée en association avec l'Amicale des Ardéchois à Paris.*

Le matin, visite de La Louvesc suivie d'une conférence sur Saint-Exupéry. Déjeuner à Satillieu. L'après-midi, visite en deux groupes de Veyrines et du château de La Faurie. En fin de journée, pot à la Chèvrerie Chomaise.

- **Jeudi 17 septembre** : *Rendez-vous de la Sauvegarde à Saint-Laurent-du-Pape et à Gilhac et Bruzac.*

RV à 10h à Saint-Laurent-du-Pape (parking de la « Dolce via », à gauche 300 m avant le pont en venant de La Voulte). Visites : le matin, à Saint-Laurent-du-Pape : l'ancien pont, le château du Bousquet ; l'après-midi, Pierregourde (histoire du château médiéval, visite du site et des ruines). *Repas tiré du sac.*

- **Samedi 24 et dimanche 25 octobre** : *Colloque sur le patrimoine industriel de l'Ardèche à l'ex-grand séminaire de Viviers.* Le samedi : conférences sur l'industrie en Ardèche hier et aujourd'hui, les ciments et chaux, le textile, les mines et la sidérurgie... Le dimanche : visite de la Cité Blanche de Lafarge et des hauts fourneaux de La Voulte.



Maisons Paysannes d'Ardèche
DELEGATION DE L'ARDECHE

Contact : Bernard Leborne,
Les Mollans
26450 Roynac
Tél. 04 75 90 44 21

ardeche@maisons-paysannes.org

www.maisons-paysannes.org



Maisons Paysannes d'Ardèche fête ses 40 ans

au service du patrimoine rural bâti et paysager de l'Ardèche.

Cette association a été créée en 1975 par Michel Carlat dans la cadre de l'association nationale **Maisons Paysannes de France** qui fête ses **50 ans** cette année également.

Michel Carlat a été un grand militant de la cause du patrimoine rural et des traditions ardéchoises. Il a écrit de très nombreux ouvrages de référence sur ces sujets. Il a également dans le cadre de Maisons Paysannes d'Ardèche été l'organisateur de nombreux événements de sensibilisation des ardéchois et de leurs élus à la richesse de ce patrimoine, et de nombreuses formations aux techniques traditionnelles de construction afin que celles-ci ne disparaissent pas et que le bâti rural puisse être entretenu dans le respect des techniques d'origine.

Jacques Julien dans un premier temps et moi-même aujourd'hui avons poursuivi l'œuvre initiée par Michel en 1975.

Une exposition photographique sera organisée au second semestre pour célébrer ces anniversaires.

Vous en saurez plus le moment venu sur le site www.maison-paysannes.org et sur le site <http://www.patrimoine-ardecche.com>

Bernard Leborne, président de Maisons Paysannes d'Ardèche

04 75 90 44 21 ardecche@maisons-paysannes.org

Crédits photographiques

P. Bousquet : p. 6 (haut), 7 (col. 1, haut)

D. de Brion : p. 2, 3, 6 (bas), 8

A. Fambon : p. 5, 7 (col. 2)

B. Leborne : p. 11

B. Nougier, p. 7 (col. 1, bas)

La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos.

Patrimoine d'Ardèche

Société de Sauvegarde des monuments
anciens de l'Ardèche

Siège Social :
Archives départementales de l'Ardèche
Place André Malraux - PRIVAS

Adresse postale :
18 place Louis Rioufol
07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS

Directeur de la publication

Pierre COURT

Comité de rédaction :

M.d'Augustin - M. Bousquet - P. Bousquet

B. de Brion - D. de Brion - P. Court

G. Delubac - J. Dugrenot - A. Fambon

C. Hotolén

Réalisation : C. Bousquet

Impression : Print Concept,

Traverse de la Bourgade, 13400 Aubagne

ISSN : 2101-6771 Dépôt légal à parution